COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFVAC

Jeudi 24 juin 2021 9h00-13h00

en mode visio

Présents: 27 tous votants

Eric Asimus, , Claire Beaudu-Lange, Patrick Bergeaud, , Eric Bomassi, Gilles Chaudieu, Christian Collinot, Philippe Coronas, Didier Fontaine, Marc Giry, Eric Gaguère, Ludivine Jacquemin-Bietrix, Géraldine Jourdan, Christophe Lebis, Patrick Lecoindre, Françoise Lemoine, Xavier Levy, Thierry Louge, Vincent Mahé, Pierre Maisonneuve, Catherine Mège, Arnaud Muller, Claude Muller-Fleurisson, Benoit Rannou, Dan Rosenberg, Caroline Rousseau, Jean-François Rousselot, Suzy Valentin, .

Représentés avec pouvoir: 14

Thierry Azoulay, Jean-Philippe Billet, Richard Blostin, Florian Boutoille, Guillaume Brunon, Christophe Bulliot, Delphine Delassus, Hélène Gallois-Bride, Luc Hazotte, Iban Irubetagoyena, Emmanuel Lange, Christine Rankowski-Dubreucq, Benoît Simian-Salvay, , Laurent Venturini.

Absents excusés non représentés : 6

Claude Béata, Martin Dubois, Ludovic Freyburger, Muriel Marion, Jean-Laurent Thibaud, Bertrand Védrine.

Absents non excusés : 4

Anthony Barthelemy, Laurent Guilbaud, Maud Montigny, Nathalie Priymenko,

Membres d'honneur : 4, tous absents excusés

Christian Dumon, Richard Lecomte, Maurice Roze, Marc Simon

Nombre de votants : 27 présents + 14 pouvoirs = 41 votants.

La séance est ouverte à 9h.

Mot d'accueil du Président (JFR)

Depuis le dernier CA, le CE s'est réuni 9 fois en visio et une fois en présentiel

Une réunion d'équipe au Siège a lieu chaque semaine. De nombreuses autres réunions zoom se sont tenues.

Le siège fonctionne en télétravail mais il y a une permanence tournante au siège (présences organisées par Karine) dans l'attente de nouvelles directives administratives.

La reprise des formations en présentiel a suscité beaucoup d'enthousiasme des participants : Vétoalp/GECA à 80 participants après deux reports.

Dans l'ordre du jour :

Le congrès de Bordeaux se tiendra en présentiel sous sa forme habituelle du 24 au 27/11/2021; Une nouvelle organisation du Siège est prévue, des entretiens pour le recrutement d'une directrice des formations ont eu lieu;

Élections : soyez autant que possible candidat et votez !

«Jamais la première fois sur l'animal» (École de chirurgie de Nancy) est un projet qui avance ;

Une E-rencontre des élus (en remplacement des rencontres du Ponant en présentiel) a eu lieu le 27 mai ;

E-vet : une nouvelle version est prévue.

D'autres points qui ne seront pas ou peu évoqués :

Processus Qualiopi de certification des formations (JA, EA, EG);

RESPAC (réseau d'épidémiosurveillance pour animaux de compagnie, JFR, EG, GC);

REV digitales/collaboration avec le LOOF, la SCC (JFR, GC)

Adaptation de l'AFVAC aux nouvelles modalités de fonctionnement de notre profession;

Belle réussite des interAFVAC junior à VetAgroSup (EG, JG);

De nouveaux prix seront remis lors du congrès (GC) : prix éditorial P.Groulade-J-A. Meynard* pour le meilleur article de Revue Vétérinaire Clinique et prix D-N. Carlotti** pour le meilleur poster dématérialisé sélectionnés par deux jurys AFVAC/Elsevier éditions (*) et AFVAC (**) ; la meilleure communication de la Tribune des résidents et internes sera récompensée par le prix AFVAC Christian Dumon ;

Médecine solidaire : VPT est fonctionnel ;

Participation de l'AFVAC aux dossiers de la profession : Qualitévet, CNSV, CNFC, CNOPSAV, BE, Ecoantibio, Adélie/Calypso, RFSA...

1/ Validation du compte rendu du CA du 8 avril 2021

Le compte rendu du CA qui s'est tenu en visio le 8 avril 2021 et qui a été envoyé pour consultation et modifications éventuelles à tous les membres du CA est soumis au vote du Conseil d'administration Contre : 0 ; Abstention : 0

Le compte rendu du CA du 8 avril 2021 est validé à l'unanimité des votants.

2/ Bilan comptable 2020 et prévisions 2021 (PM / Cabinet Newton)

En raison du retard de la finalisation du bilan 2020, , les commissaires aux comptes n'ont pas pu remettre leur avis définitif : s'il y avait des corrections uniquement mineures ou sans implication sur le bilan, l'adoption d'aujourd'hui serait définitive ; dans le cas contraire, un nouveau vote, donc un nouveau CA dédié, seront nécessaires.

Les analyses par groupes et sections n'ont pu être faites à ce jour, compte tenu du retard de réception des chiffres ; elles seront transmises ultérieurement.

Présentation de Mr Antoine Muller expert-comptable :

Rappels: c'est l'AG qui est souveraine pour valider les comptes;

La perte comptable (déficit) de 166000€ doit être appréciée en fonction des aides reçues des pouvoirs publics (fond de solidarité : 75000 €), de l'allégement des cotisations sociales : 180000 €) Il faut donc considérer les pertes réelles à environ 420000 €.

On enregistre une perte de 250000 € à mettre en balance avec une réduction des coûts de 1678000 €.

Les impôts et taxes ont baissé en raison de la baisse d'activité, de même que les charges d'exploitation.

<u>Bilan</u>: l'équilibre financier n'est pas remis en cause avec des fonds associatifs qui restent positifs et prédominants dans l'actif; quelques provisions pour risques et charges ont été constituées pour environ 15000 €. L'expert-comptable rappelle que si le Congrès annuel ne se tenait pas avec un bon résultat, cet équilibre serait vite compromis car, en dehors de ce

Congrès, les frais de l'AFVAC seraient trop importants par rapport de l'ensemble des autres rentrées.

Le résultat 2020 est déficitaire (-165 166 €) alors que le résultat est généralement heureusement bénéficiaire (+330 384 € en 2019).

Contrairement aux associations financées par des fonds publics ou subventions (seules les prestations vendues sont sources de revenus), le fonctionnement de l'AFVAC est dépendant du résultat financier de prestations fournies et est soumise à tous les impôts et taxes d'une société commerciale : elle doit donc être gérée avec le même soin et nécessite une rigueur comptable irréprochable.

Il faut bien comprendre que compte tenu de la taille critique atteint par l'AFVAC, il faut pour toute réunion/activité avoir à l'esprit que la réussite doit aussi être aussi économique, sans renier évidemment les priorités des aspects pédagogique et associatif. L'association est entièrement fiscalisée, seule sa forme juridique la distingue dans ce contexte d'une société commerciale. L'importance de budgets prévisionnels réalistes est fondamentale.

Vote d'approbation : Contre : 0 ; Abstention : 0

Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité

3/ AFVAC Le Congrès (Bordeaux 2021) Programme / Conditions sanitaires / Organisation etc (CBL, CL)

Du 24 (REV) au 27novembre 2021, le Congrès national se tiendra en présentiel à Bordeaux avec ASV Le Congrès.

Le thème de 2020 -hospitalisation - est reconduit : intégralité du programme proposé et conférenciers confirmés ou remplacés ; seules les courtes communications et posters utilisés lors du E-congrès 2020 seront renouvelés. Les posters sont dématérialisés.

Nouveau centre des congrès à Bordeaux Lac: accès facile au nouveau hall à partir de la gare et du centre-ville par le tramway, grands parkings sur le site; entrée directe après accueil dans l'exposition commerciale en L (une partie de la surface disponible ayant été réservée pour une grande salle); lieu de rencontres et restauration (dans l'ancien hall) à disposition comme à Lyon.

Normalement, toutes les mesures sanitaires seront abrogées au 15 septembre, il demeure une incertitude sur les conditions d'entrée (vaccination, test ?);

La mezzanine est réservée aux REV puis au congrès ASV (avec une partie dans le Novotel adjacent) ; 94 stands sont déjà réservés (soit 75% de la surface, en avance sur Lyon 2019).

La région Aquitaine s'est proposée pour aider à l'animation et les possibilités comme celles de cocktails dépendront des consignes sanitaires.

Actuellement le projet de Dan Rosenberg pour 2020 de doublement des conférences pour diminuer la jauge n'est plus à l'ordre du jour mais reste dans les cartons au cas où.

La grille est en cours de finalisation. Le GERES (stérilisation précoce) et le GEMP (nouveaux protocoles vaccinaux) présenteront leurs consensus.

Le Congrès 2022 se tiendra à Marseille (présidences : Congrès : Juan Hernandez / ASV : Eric Bomassi), le Congrès 2023 à Lille et le Congrès 2024 à Lyon.

4/ Situation des formations présentielles et en classes virtuelles jusqu'à l'automne (EA, CM, PB)

Depuis le dernier CA du 8 avril, les formations se sont tenues en classes virtuelles (04/2021) puis quelques formations présentielles se sont ajoutées en mai, la majorité restant néanmoins en classes virtuelles.

En juin, le nombre des formations recommence à augmenter avec le retour du présentiel.

Les classes virtuelles ont bien joué leur rôle avec une bonne fréquentation (220 participants au E-Congrès du GEDAC) malgré une concurrence importante d'autres organismes et elles ont permis de continuer notre rôle de formation pendant cette période. Une conférence présentielle avec conférencière en visio pour raison de santé s'est bien passée (en Bourgogne franche comté).

E-congrès du GEDAC: après un travail de préparation important du GEDAC, en particulier d'Arnaud Muller, cette formation a été montée pour remplacer Biarritz qui n'a pu se tenir en présentiel (sur 5 jours, conférences entre 12 et 14h). Deux conférences de Thierry Olivry ont eu un retour très satisfaisant sur l'ensemble des participants (200 inscrits, environ 100 personnes réellement présentes - il y aura un replay -, équilibre financier atteint grâce aux sponsors car la formation était gratuite pour les adhérents). À 100 € pour 5 conférences pour les non adhérents, le différentiel adhérent – non-adhérent n'était probablement pas suffisant (réflexion valable en général car 100 € pour 5 conférences est insuffisant).

La programmation du second semestre va être très chargée avec encore des demandes de dates suite à certains reports : attention de ne pas se faire de l'autoconcurrence avec des chevauchements de dates, et attention à la surcharge de travail liée à la mise en place (flyers, maquettes...) pour le Siège.

Perspectives 2022 : dès que la programmation sera faite, il faut prévenir le siège au plus vite et il y aura une réunion d'harmonisation si possible en juillet pour que le catalogue des formations soit prêt pour le Congrès.

Qualiopi : les certificateurs viennent jeudi 1er et vendredi 2 juillet ; la préparation a demandé d'énormes modifications faites tant en comptabilité (procédure de paiement....) qu'en informatique et un cahier des charges précis, notamment pour les produits additionnels, devra être respecté. Il faudra disposer d'un affichage qui soit conforme à l' indépendance scientifique, afin de permettre l'éligibilité des formations. Juliette Andréjak a été missionnée pour aider sur ce dossier qu'elle a déjà beaucoup travaillé quand elle était encore salariée au siège. Il ne s'agit pas de perdre la convivialité et l'aide des laboratoires, mais il faudra adapter notre langage et l'affichage de nos formations (pas de programme récréatif ni interventions visibles de laboratoires), un document annexe informatif sera fourni pour la rédaction des plaquettes. Peu de formations, à cause du partenariat de laboratoires, seront « opcocompatibles » (prises en charge pour les salariés), mais c'est déjà le cas actuellement. Un cahier des charges sera également mis en place et communiqué.

5/ Élections générales (SR, GE, administrateurs nationaux) (DF)

La procédure est entièrement dématérialisée, sous le contrôle de la société Alphavote-Kercia comme pour le dernier scrutin.

Ouverture du dépôt des candidatures le 1er juin, clôture le 30/06 à 23h59 ;

Ouverture des bureaux de vote : 24 août à 0h00 ;

Clôture du scrutin : 22 septembre à 23h59 ;

Constitution des Bureaux et conseils de GE et SR du 23/09 au 04/10 ;

Élections du Bureau national et du CE lors du CA présentiel le 14 octobre 2021.

À ce jour, peu de candidatures ont été déposées : la covid, avec l'éloignement et la baisse du nombre d'adhérents amplifie un problème déjà présent lors des élections passées. Une prolongation de la période de dépôt des candidatures sera vraisemblablement instituée jusqu'au 13 juillet.

6/ <u>Difficultés du recrutement de jeunes consœurs et confrères pour les Conseils régionaux</u> (*Vincent Mahé, SR Aquitaine*)

Suite aux difficultés de « recrutement », au manque de renouvellement des membres du Conseil, une communication régionale a été faite (sans beaucoup de succès), en rappelant notamment la possibilité de coopter des membres en cours de mandat pour préparer le renouvellement ;

Une discussion s'engage. En Bourgogne Franche Comté, d'éventuels postulants sont identifiés lors de réunions ou rencontres

7/ E-rencontre élus du 27 mai 2021 (CM/ PB)

Le bilan est positif. Le debriefing de la première réunion en distanciel va être fait par le CE (mardi 29 juin) avec recensement, classement et extraction des propositions. Les enseignements seront transmis aux élus.

8/ Lancement du Veterinary Innovative Practices Training Center à Nancy (JFR, PB)

L'extension de l'expérience du Pr N Guyen Tran en médecine humaine à la médecine vétérinaire a conduit au dédoublement de l'École de Nancy par un centre d'apprentissage purement vétérinaire « jamais la première fois sur le vivant », à disposition de tous les vétérinaires européens.

Le Pr N Guyen Tran a trouvé les financements pour la mise en chantier du centre (immobilier à côté de Nancy à Pixérecourt- Malzéville 54) ; le samedi 29 mai, le lancement de la construction du centre a été effectué. L'AFVAC est un maillon scientifique important voulu par le Pr N GuyenTran, elle participe par l'organisation de sessions mais n'est pas engagée dans l'investissement immobilier.

Pour voir la présentation taper : École de chirurgie vétérinaire Malzéville VIP sur YouTube

9/ Nouvelles d'E-Vet 2021-2022 (DF/CB)

Le SNVEL a rejoint l'organisation de l'événement (AFVAC, AVEF, SNGTV), l'aide d'Annick Valentin-Smith reste acquise.

Édition 2021 : rendez-vous hebdomadaire en ligne du 16 septembre au 7 octobre 2021 (qui sera peutêtre modifié pour des raisons d'adaptation budgétaire et remplacée par la mise à disposition de petites vidéos sur les plateformes des 4 organisateurs et pour tous les vétérinaires, une par mois à partir du 15 octobre), teasing sur les thèmes choisis qui seront développés ensuite en 2022 : débats sur les nouvelles technologies et la relation client, les objets connectés, la clinique connectée, la formation et l'information.

Présentation de l'édition 2022 : elle doit donner la parole aux praticiens et débattre de l'apport des nouvelles technologies dans la pratique.

Une journée en présentiel est prévue le 31 mars 2022, sous la forme d'un salon professionnel destiné aux praticiens qui pourront soit découvrir toutes les nouvelles technologies, soit assister à des démonstrations, ou participer à des ateliers découvertes, échanger et nouer des contacts entre participants et avec les partenaires/exposants.

Les partenaires sont autant exposants que parties prenantes dans la découverte de nouvelles techniques et les échanges. Le bilan de la télémédecine peut-il faire partie de cette journée ? Ce bilan va être fait par un COPIL réunissant les principales organisations et qui va remettre un rapport (Didier Fontaine est membre avec Claude Béata : si d'autres veulent les rejoindre pour abonder ce rapport, les contacter).

10/ Présentation de la Directrice des formations nouvellement recrutée

Les leçons du passé (deux tentatives de recrutement d'un « directeur AFVAC »), la situation actuelle (récent départ des deux directrices), la nécessaire évolution et adaptation des offres de formation de l'AFVAC (diversifier notre offre actuelle et l'enrichir de propositions distancielles, développer un catalogue de cours modulaires (4ème pilier de l'AFVAC pour répondre aux besoins croissants des ESV) suppose de repenser l'organisation du siège en fonction des évolutions souhaitées et de celles du paysage professionnel (regroupement en GIE, groupement de cliniques, augmentation du salariat).

L'atténuation de la notion de pôles - non renouvellement de leurs directeurs au profit d'une transversalité plus importante coordonnée par une directrice de formations qui harmonise et synchronise l'équipe – n'implique pas de changement majeur pour le personnel en place.

Noémie Tommasini avec l'aide du cabinet de recrutement N+1executive (200 profils examinés et 5 retenus parmi les intéressés), Dr vétérinaire (Alfort 2002), a été recrutée comme Directrice de formation chargée du développement concrétise cette recherche. Ses compétences en formation, sa bonne connaissance de Qualiopi, son attitude très bienveillante, la possibilité de présence maximum au Siège ont motivé ce choix. Elle se présentera elle-même lors du prochain CA et entrera en fonction début septembre.

11/ Pérennisation du GEMP (médecine préventive) (LF/CM)

Créé il y a deux ans pour une période probatoire, la création définitive du 20 éme groupe d'étude a été validée par le vote du CA (unanimité moins 4 abstentions) suite à l'examen d'un excellent bilan traduisant une activité importante. Il est donc mis fin à la période probatoire du GEMP présidé par Ludovic Freyburger et son équipe, encadrés par Claude Muller et Gilles Chaudieu. Tous les projets de ce groupe n'ont pu aboutir à cause de la covid mais un travail considérable a été fourni (dont notamment le consensus sur la reprise de la vaccination après le confinement). Un travail sur l'intégration de la médecine préventive dans les cliniques et des conférences (vétérinaire et ASVs) dans les sections ont été effectués.

Le rapport d'activité avait été envoyé préalablement à tous les membres du CA.

Dates à venir, prochains rendez-vous

AG annuelle le mardi 21 septembre;

Prochain CA en présentiel de 9h30 à 17h (élections du nouveau Bureau directeur et du CE) le 14 octobre prochain ;

Date de la réunion d'harmonisation non fixée.

Compte-rendu établi à partir des notes prises par Claire Beaudu-Lange, Gilles Chaudieu, Christian Collinot.